



Pratique de pret d'argent

Par **lonthongwae**, le **04/09/2015** à **22:47**

Bonjour,
Ma sœur était en difficulté et avait emprunté de l'argent à quelqu'un. Cette personne lui avait fait signé 4 contrat différent avec de différent taux d'intérêt. Ma sœur a signé les 4 contrats car elle était en vrai besoin de financement. Plus tard ma sœur a payé une partie de la somme en liquide car la personne qui est très violente lui en insisté. Et cette personne refuse de donner aucune preuve. Je connais cette histoire seulement il y a quelque jours car ma sœur est tombé malade après harcèlement et des insultes répétitifs. Cette pratique mafieuse est courant en Asie. Ma question : Est ce qu'il y a un moyen juridique pour régler cette affaire justement, sous protection juridique, loin de menace, harcèlement et des insult? Sachant que nous n'avons pas de moyen pour etre accompagné par un avocat.

Par **moisse**, le **05/09/2015** à **09:32**

Vous répondez vous-même à la question:
[citation] Est ce qu'il y a un moyen juridique pour régler cette affaire justement, sous protection juridique[/citation]
Et: [citation] Sachant que nous n'avons pas de moyen pour etre accompagné par un avocat.[/citation]
Ne reste donc que la plainte pour coups et blessures, menaces...

Par **alterego**, le **05/09/2015** à **09:55**

Bonjour,
Plainte comme conseillé par **moisse**.
"Cette pratique mafieuse est courant en Asie"
Le milieu, quel qu'il soit, n'a pas vocation à donner dans la sentimentalité et l'amour du prochain. Le sachant, elle ne s'est pas privée de recourir au milieu asiatique et à

devoir en supporter les conséquences. rnrnAvocat ? Peut-être avec une aide juridictionnelle si elle est éligible à celle-ci.rnrnCordialement